

Direction Opérationnelle des Télécommunications de Tizi-Ouzou

Réf: AT/DOT-TO/SDFS/DPM/MG-N° 71/2023

Tizi-Ouzou, le 29 Novembre 2023

A

**MADAME LA GERANTE DU
BET AMEUR Nawel**

Objet: Mis en demeure n° : 01

Contrat n° **67/2022**, portant suivi des travaux d'extension et d'aménagement des murs de clôtures des structures techniques, commerciales et administratives de la direction opérationnelle des télécommunications de TIZI OUZOU, ODS N° : **51/23** du **17/09/2023**

Madame,

Dans le cadre des travaux d'extension du mur de clôture **FH AIN EL HAMMAM** et suite au procès-verbal de carence du **31/10/2023**, il vous a été demandé, et ce au plus tard le **02/11/2023** de présenter la nouvelle étude comprenant le plan détaillé, le devis quantitatif et le rapport justificatif des travaux supplémentaires, du mur de soutènement situé derrière le pylône,

En date du **02/11/2023**, vous avez présenté uniquement le plan relatif à cette étude.

Malgré qu'il vous a été demandé à plusieurs reprises de présenter le devis quantitatif de la nouvelle étude et le rapport justificatif des travaux supplémentaires, malheureusement à ce jour vous n'avez pas remis ces documents:

Je vous mets, donc, en demeure à l'effet de présenter ces documents au plus tard le **Mardi 19/12/2023**, faute de quoi, il sera appliqué la réglementation en vigueur suite à cette défaillance et vous en assumerez seule toutes les conséquences qui peuvent en découler.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma parfaite considération.



**Le Directeur Opérationnel
des Télécommunications**

**Le Directeur Opérationnel
des Télécommunications
de Tizi-Ouzou
Signé Amar ADA**